

Mon livret d'entrée en 6^{ème}

Collège Félix Pécaut - Salies-De-Béarn

2022-2023



Bienvenue au collège

Voici les 3 mots à retenir pour les 4 années à venir		Vivre-Ensemble Se respecter les uns les autres est essentiel pour bien vivre ensemble.
		Assiduité L'école est obligatoire, il est impératif d'être à l'heure et d'être présent à chaque cours.
		Travail Il est normal de commettre des erreurs mais il est indispensable de fournir les efforts nécessaires dans ton travail pour pouvoir progresser.

Ce qui change	Ce qui ne change pas
Des bâtiments	Travailler en classe et à la maison
Une salle de cours	Être en cours à l'heure et tous les jours
Un enseignant par matière	Avoir son matériel scolaire
Une Vie scolaire pour accompagner les élèves	Respecter les locaux
Un pôle médico-social pour aider les élèves	Respecter les personnes, élèves et adultes
Des activités	Ne jamais utiliser la violence verbale ou physique

Au collège, on apprend, on travaille !
<p>Tu as plusieurs professeurs. Ils vont, chacun, te donner du travail à faire à la maison. Leurs manières de faire peuvent être différentes, mais les exigences sont les mêmes.</p> <p><u>J'apprends à noter mon travail dans mon agenda</u> : si Pronote est une aide, tu dois obligatoirement écrire toi-même le travail dans ton agenda. C'est plus facile pour t'organiser et ainsi tu sais ce qu'il y a à faire même si tu ne peux pas avoir accès à Pronote.</p> <p><u>J'effectue mon travail régulièrement</u> : chaque soir, je relis les leçons du jour, je fais les exercices demandés, je révise les leçons pour le lendemain et je prépare mon sac de classe pour le lendemain. Travailler régulièrement permet de retenir réellement ce qui est appris. Tout élève peut réussir s'il s'en donne les moyens et travaille régulièrement.</p> <p><u>Je suis attentif et concentré en classe, je peux aider les camarades qui en ont besoin.</u></p> <p><u>Je demande de l'aide</u> : tu peux demander de l'aide aux professeurs, aux surveillants ou à tes camarades de classe. C'est en acceptant ses erreurs et en recommençant qu'on apprend</p> <p><u>J'ai besoin de beaucoup de concentration</u> : je dois limiter mon temps d'écran en privilégiant les temps de lecture et d'échange avec mes amis et ma famille. J'assure au moins huit heures de sommeil par jour pour améliorer ma concentration en classe et rester en bonne santé. Je m'accorde une alimentation équilibrée et diversifiée.</p>

Les adultes au collège

Le Principal du collège, M. DEVAUX, dirige le collège.

L'Adjointe-gestionnaire, Mme SANTOS, gère le budget et les finances du collège Elle est assistée par un secrétaire de gestion, M. FORT.

La Secrétaire de direction, Mme RUBINO, s'occupe de suivre tous les dossiers concernant les élèves et les adultes du collège.

La Conseillère Principale d'Éducation, est responsable de la Vie Scolaire et veille au bon climat du collège. Elle contrôle l'assiduité des élèves, veille au respect du règlement intérieur, assure la sécurité des élèves et accompagne les élèves pour leurs réussites scolaires et personnelles. Elle organise la surveillance et l'animation de l'Internat.

Les Assistants d'Éducation surveillent les élèves en dehors des heures de cours. Ils veillent au respect du règlement intérieur et à la sécurité des élèves, dans et aux abords du collège. Ils aident les élèves dans leur travail personnel et propose des activités. Ils encadrent également l'Internat.

Le professeur principal : est « responsable » de ta classe et la suit plus particulièrement, c'est elle ou lui qui se charge de faire le lien avec l'équipe éducative de la classe. Tes parents peuvent aussi demander à le ou la rencontrer s'ils souhaitent faire le point sur ta scolarité.

L'équipe pédagogique est le nom donné à l'ensemble des professeurs qui enseignent dans la classe. Tu as un professeur pour chacune des disciplines que tu étudies.

La Professeure documentaliste, Mme LE DOUR, est responsable du Centre de Documentation et d'Information (CDI). Son rôle est d'accueillir les élèves pour les aider dans leur travail et leurs recherches documentaires. Elle met aussi à ta disposition des revues et te conseille dans le choix de tes lectures. Elle travaille avec les professeurs.

L'infirmière, Mme LAMAZERE, donne les premiers soins aux élèves qui ne se sentent pas bien. Elle est présente certains jours au collège, en cas d'absence de l'infirmière, il faut que tu ailles voir la vie scolaire. Elle fait de la prévention auprès des élèves et travaille avec les professeurs.

L'assistante sociale, Mme RAVET, peut t'aider dans ta scolarité si tu en as besoin et peut rencontrer ta famille.

La Psychologue EN s'occupe de l'orientation des élèves et leur apporte toute l'aide nécessaire pour les guider, les conseiller dans leur orientation et dans leurs choix après la troisième. Elle peut aussi te recevoir si tu rencontres des difficultés au sein du collège.

Les agents sont chargés de l'entretien du collège et d'assurer aussi le service de la demi-pension. Leur travail permet d'avoir un établissement beau, propre et bien entretenu pour que tu bénéficies des meilleures conditions de travail. Aide-les dès que tu le peux et respecte leur travail !

Les outils numériques de travail au collège



Pronote

L'application regroupe pour chaque élève : l'emploi du temps et ses modifications, le relevé des+ absences, le cahier de texte, le relevé de notes et les bulletins scolaires. Tu accèdes à Pronote par le site du collège.



Pearltrees

L'application est un ENT, Espace Numérique de Travail. Elle permet aux élèves de récupérer des documents partagés par les professeurs et de réaliser toutes sortes d'activités (supports de cours, révisions, travaux de groupes, organisation de recherches pour un exposé par exemple). L'application est sécurisée, la publicité est bannie et le Règlement intérieur du collège s'applique. Tu accèdes à Pearltrees par Pronote.



Site du collège

Tu peux retrouver sur le site du collège les informations nécessaires à ta scolarité, l'actualité du collège et l'accès à Pronote.

L'organisation du collège



Le règlement intérieur représente la loi du collège.

Il énonce les règles que tous doivent respecter. Il fixe les horaires et les règles de sécurité en vigueur dans le collège. Tous les élèves disposent de droits : - droit à l'enseignement, - droit de s'exprimer - droit au respect et à la sécurité. Tous les élèves ont des devoirs : - être présents à tous les cours - être à l'heure - respecter les personnes (adultes comme élèves) - respecter les biens qui sont à leur disposition. Si ce règlement n'est pas respecté, des punitions et sanctions sont prévues en rapport avec la gravité de l'acte commis : retenue, avertissement écrit, blâme, exclusion temporaire, exclusion définitive.



Les délégués de classe

Deux élèves sont élus pour représenter la classe lors des conseils de classe, pour faire le lien avec l'équipe pédagogique et avec l'administration.



Les Horaires.

Le matin Les cours commencent à 8h15 mais une première sonnerie retentit à 8h10

La récréation du matin à lieu de 10h05 à 10h20. Les cours s'achèvent à 12h10.

L'après Midi Les cours commencent à 13h45. La récréation de l'après-midi à lieu de 15h35 à 15h50 Les cours s'achèvent à 16h45.

Les bus quittent le collège à 17h et à 12h45 le mercredi.



Les régimes d'entrées et de sorties du collège

Régime interne : Tu arrives le lundi matin à 08h00 et quittes l'établissement le vendredi à 16h45. Toute sortie exceptionnelle au cours de la semaine se fait avec l'autorisation de tes parents indiquée par un mot écrit dans le carnet visé par la Vie scolaire.

Régime DP (4 ou 5) : Tu arrives à 8h15 et quittes l'établissement à 16h45 tous les jours.

En cas d'absence d'un professeur en dernière heure de la journée, tu es autorisé à quitter l'établissement **uniquement** avec l'autorisation de tes parents indiquée par un mot écrit dans le carnet de correspondance visé par la Vie scolaire.

Régime DP libre (4 ou 5) : Tu arrives à la première heure de cours et tu quittes l'établissement à la dernière heure de cours, comme prévu dans le cadre de ton emploi du temps habituel. En cas d'absence d'un professeur, en dernière heure de cours, **sauf indication contraire notifiée par tes parents dans le carnet et visée par la Vie scolaire**, tu peux quitter l'établissement.

Régime externe : Tu arrives à la première heure de cours et quittes l'établissement à la dernière heure de cours, comme prévu dans le cadre de ton emploi du temps habituel (matin et après-midi). Tu quittes l'établissement à la fin de la première heure de la matinée et reviens dans l'établissement pour la première heure de l'après-midi.

En cas d'absence d'un professeur, en dernière heure de cours, **sauf indication contraire notifiée par tes parents dans le carnet et visée par la Vie scolaire**, tu peux quitter l'établissement.



L'emploi du temps

Tu peux retrouver ton emploi du temps sur ton carnet de correspondance ou sur Pronote. Il te permet de connaître le cours suivi, l'heure, la salle. Tu auras un emploi du temps pour les semaines paires et impaires notées A et B. Le planning des semaines est dans ton carnet. Tu peux consulter Pronote pour connaître ses modifications.



Absences et retards

Quand tu es en retard en classe, tu dois passer obligatoirement par la Vie scolaire pour te justifier.

En cas d'absence, tes responsables doivent prévenir le collège par téléphone puis justifier l'absence dans le carnet de correspondance.



Le carnet de correspondance

Tu dois toujours l'avoir avec toi et le présenter ton carnet de correspondance impérativement à l'entrée de l'établissement dès la première heure et à chaque adulte du collège qui te le demande. Il permet de justifier les retards et les absences, mais aussi d'écrire aux professeurs.



L'usage du **téléphone portable** est interdit dans le collège. Il doit être éteint avant de passer le portail d'entrée et rangé dans le sac.

Les activités au collège

Le Foyer des élèves

C'est un lieu pour les élèves qui peut proposer des activités pendant la pause déjeuner le midi.

L'Association Sportive

Avec l'AS, tu peux faire plus de sport, te perfectionner dans un sport en particulier ou découvrir de nouveaux sports les mercredi après-midi ou pendant la pause déjeuner le midi.

Le Club Sciences

Tu pourras ainsi découvrir les sciences en s'amusant, à travers d'expériences pratiques, de découvertes scientifiques et de sorties.

Le dispositif « Devoirs Faits »

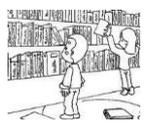
C'est un dispositif gratuit et pour tous les élèves, pour t'aider à avancer, comprendre tes devoirs et apprendre à mémoriser tes leçons avec l'aide d'adultes du collège.

Les nouveaux lieux au collège



La Vie scolaire

C'est le bureau des assistants d'éducation et de la CPE. Tu y trouves les informations nécessaires au bon déroulement de ta journée. Tu dois t'y rendre après une absence ou un retard en cours. Si tu as un problème ou besoin d'aide, tu peux y rencontrer un adulte.



Le CDI

Il t'accueille les lundis, mardis, jeudis après-midi et vendredis. Tu peux profiter de tes moments libres pour y aller. Le CDI est également ouvert à la pause méridienne. Tu peux avoir accès à des ordinateurs, au réseau internet et à différents logiciels. Tu peux y travailler seul, en groupe, demander de l'aide pour ton travail au professeur documentaliste ou tout simplement lire pour ton plaisir.



La salle d'étude

Il y aura dans ton emploi du temps des heures d'études (ce sont des moments où tu n'as pas de cours). Pendant cette heure, tu dois te rendre en salle d'étude pour y faire ton travail personnel, lire. Tu y seras accueilli par un assistant d'éducation qui pourra t'aider dans ton travail.

Bonne rentrée à toi !!!

